

FOOTBALL
Parlementaires
en lice aujourd'hui



Le stade de la Maladière servira de cadre au tournoi international de football des parlementaires.
ARCHIVES DAVID MARCHON

Depuis ce matin à 9h15, le stade de la Maladière est le théâtre du tournoi de football international des parlementaires. Les parlementaires fédéraux affrontent leurs homologues allemands, autrichiens et finlandais pendant deux jours. Affiche du match d'ouverture à 10h: Suisse-Allemagne.

Cet événement se déroule à Neuchâtel à l'initiative du conseiller national Laurent Favre. Le Neuchâtelois est d'ailleurs le seul Romand de la sélection entraînée par l'ancien professionnel Roger Hegi. Le tournoi se déroule sous la forme d'un minichampionnat, chaque équipe s'affrontant à une reprise. Le vainqueur sera connu demain. Les matches durent deux fois 30 minutes.

La manifestation ne s'arrête pas à cette seule compétition. Aujourd'hui, les parlementaires auront droit à un tour sur le lac et un passage à Festi'neuch. Demain, une «course d'école» est prévue dans le Val-de-Travers. Absinthe et vin sont au menu, le Creux-du-Van en cas de beau temps. La soirée de gala aura lieu le soir à Neuchâtel. L'occasion sera aussi propice à échanger quelques propos informels sur les liens entre la Suisse et l'Europe. **RED**

CANTON DE NEUCHÂTEL Le Conseil d'Etat ne veut plus payer pour l'association RUN et demande une remise à plat de ses relations avec les différents organes intercommunaux.

Nouveau clash entre Etat et communes

NICOLAS WILLEMIN

C'est une nouvelle partie de bras de fer qui est en train de se dérouler entre le Conseil d'Etat et les communes. Suite à la volonté du Château de plus payer sa part de financement à l'association RUN (Réseau urbain neuchâtelois), les communes – du Haut comme du Bas – montent au front et dénoncent une volonté centralisatrice du Conseil d'Etat.

Selon la radio locale RTN, l'assemblée générale de l'association RUN le 17 mai dernier a été particulièrement houleuse. Le conseiller d'Etat Claude Nicati – par ailleurs président de l'association depuis l'été dernier – a annoncé en effet que le gouvernement souhaitait ne plus payer sa contribution annuelle (entre 350 000 et 400 000 francs). Du coup, ce retrait cantonal entraînerait automatiquement la fin de la subvention fédérale, d'un niveau équivalent. L'association, financée par ailleurs par les communes et des mandats externes, perdrait ainsi la moitié de ses ressources financières.

Pour Claude Nicati, que nous avons atteint mercredi soir, cette volonté du Conseil d'Etat n'est pas nouvelle et correspond à un souhait de remettre à plat ses relations avec les différents organismes où les communes sont également représentées: «Face à l'Etat», explique-t-il, «il y a une

véritable pléthore d'organes où sont représentées les communes. Nous souhaitons simplifier cela. Ce n'est pas nouveau. Il y a déjà plus d'une année que le Conseil d'Etat a décidé d'une part que le mandat confié à l'association RUN concernant la Nouvelle politique régionale (NPR) s'achèverait à fin 2011 et d'autre part que l'administration cantonale reprendrait le pilotage du projet d'agglomération à mi-2012.» Pour Claude Nicati, la fin d'un soutien de l'Etat à l'association RUN n'aurait pas de conséquences sur le projet Transrun: «Le Transrun fait partie du projet d'agglomération accepté par la Confédération. Le fait que ce soit l'Etat qui assurera le pilotage du projet plutôt que l'association ne changera rien.»

Les communes regrettent

Vice-président de l'association RUN, Raphaël Comte, par ailleurs président de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), regrette cette volonté de l'Etat d'imposer ainsi sa vision de choses. «Si la Confédération a accepté le projet d'agglomération neuchâtelois, c'est aussi parce qu'il reposait sur un pilotage original avec une structure commune entre l'Etat et les communes. En Suisse, c'est très rare. C'est regrettable que nous la laissions ainsi tomber.»

Mais Raphaël Comte ne veut pas rester sur une position purement défensive: «Je comprends le



Le chef du Département de la gestion du territoire, Claude Nicati, aura fort à faire pour convaincre les communes de tirer à la même corde que l'Etat. ARCHIVES DAVID MARCHON

souhait de l'Etat de clarifier ses relations avec les communes. Du côté de l'Association des communes, nous sommes donc prêts à discuter de solutions alternatives.»

Selon nos informations, Raphaël Comte se serait ainsi approché du conseiller communal Laurent Kurth, de La Chaux-de-Fonds, pour proposer au Château une solution globale: il s'agirait de créer des plateformes de discussion thématiques, avec des représentants de l'Etat et des communes, sur le modèle des conférences des directeurs cantonaux sur le plan fédéral. Un projet qui semble rencontrer un certain écho positif du côté du Conseil d'Etat. Ce dernier a en tout cas discuté longuement de cette question lors de sa dernière séance mercredi. Mais il n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur une position définitive. Le sujet devrait donc être repris la semaine prochaine.

«Il n'est bien sûr pas question de

tuer le projet d'agglomération, ni de braquer les communes, note Claude Nicati. Nous devons ménager leur susceptibilité. Mais il est nécessaire de simplifier les structures. Et l'Etat doit reprendre la main

sur les compétences qui sont les siennes.» La position définitive du Conseil d'Etat doit être communiquée lors de la prochaine assemblée générale de l'association RUN le 28 juin prochain. **O**

LE RUN, MODE D'EMPLOI

Le RUN est né en 2002 de la volonté du conseiller d'Etat Bernard Soguel de trouver une alternative à la fin des soutiens LIM (Loi fédérale sur les investissements dans les régions de montagne). Il s'agissait de proposer une solution commune regroupant les agglomérations urbaines du canton, soit Neuchâtel et les communes du Littoral, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, ainsi que l'Etat et les autres régions. L'idée était de proposer à la Confédération le projet d'une agglomération neuchâteloise capable de répondre à la menace d'isolement et de marginalisation du canton.

L'association RUN, créée en 2006, est pilotée par le Bureau des agglomérations et des régions (BAR) dirigée durant plusieurs années par l'ancien chef du Service cantonal de l'aménagement du territoire, Bernard Woeffray. Mais ce dernier a démissionné l'an dernier avec son adjointe et il n'a été remplacé que par un directeur ad interim, Daniel Grassi Pirrone. Le BAR occupe actuellement une dizaine de personnes. Outre l'Etat, l'association regroupe aujourd'hui huit groupements de communes: trois de nature urbaine, le Réseau des trois villes, la Communauté urbaine du Littoral, la Communauté urbaine Le Locle - La Chaux-de-Fonds et cinq régions, la Béroche, Centre-Jura, l'Entre-deux-Lacs, Val-de-Ruz, et Val-de-Travers. **O NWI**



«Il n'est pas question de tuer le projet d'agglomération ou de braquer les communes.»

CLAUDE NICATI CONSEILLER D'ETAT ET PRÉSIDENT DU RUN

PUBLICITÉ

L'EXPRESS

Ce soir en direct du pavillon de L'Express à Festi'neuch de 20h à 22h, la radio Fréquence Banane recevra en direct et en public, le groupe de rap neuchâtelois **QUARTIER BON SON** qui se produira sur la scène Lacustre de 18h à 19h. Retrouvez toutes les interviews, micro-trottoirs et reportages réalisés par les équipes de la radio à Festi'neuch sur le site internet www.frequencebanane.ch



fréquence banane

LA radio étudiante de l'Arc lémanique

Plus d'infos sur son site www.frequencebanane.ch